

Les MAE

UN EXEMPLE CONCRET EN ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Pierre-Yves Bontemps
conseiller MAE à l'UCL

Rencontre



L'an passé, dans un précédent numéro de Clin d'œil Nature¹, j'ai eu l'occasion d'évoquer mon métier de conseiller...à la faveur d'un entretien avec Jacques Adriaensen. Suite à cet échange, Jacques m'a demandé d'aller un peu plus loin, en expliquant ce qu'un agriculteur peut faire concrètement pour la nature. Les superficies agricoles couvrant près de la moitié de la Wallonie, les exploitants agricoles sont des acteurs incontournables pour la gestion ordinaire de la biodiversité. Si pour certains, la moindre plantule non semée doit être éradiquée, d'autres se décarcassent pour préserver et développer la nature environnante, tout en assurant la viabilité de leur exploitation. Si le monde naturaliste ne veut pas décourager ces précieux alliés, il conviendrait de ne pas mettre tous les agriculteurs dans le même panier et de savoir nuancer le propos. J'ai donc profité d'une petite visite en Entre-Sambre-et-Meuse avec quelques spécialistes (Eric Graitson, ULg, spécialiste reptiles, Serge Rouxhet, ULg, spécialiste en botanique et Thierry Walot, UCL, conseiller en agri-environnement) pour mettre en avant les différentes actions qu'un exploitant vient de s'engager à mener pour les 5 années à venir. Ce dernier, sans doute par modestie, ne souhaitant pas que son nom soit diffusé, nous le désignerons comme «le Fermier» avec un grand F !

Notre Fermier a contacté un conseiller pour «entrer en Plan d'actions». C'est une des mesures agri-environnementales (MAE) les plus complexes, mais également les plus intéressantes à réaliser. Un plan d'actions consiste à réaliser un diagnostic environnemental de l'exploitation, afin d'en dégager les forces et les faiblesses, et de décider, avec l'agriculteur, d'actions à mener pour améliorer ce diagnostic, au terme des 5 années que dure le plan.

Cette phase de diagnostic permet aussi de comparer à des moyennes régionales, voire à des objectifs fixés par la Wallonie, certaines données collectées sur la ferme. Ainsi, un relevé exhaustif des haies pré-

sentes sur l'exploitation montre que les parcelles ont une densité moyenne de haies de 80 mètres par hectare. L'objectif pour la région famennaise étant de 30 mètres par hectare, il n'est donc pas utile de replanter des haies, puisque l'objectif régional est largement dépassé. Par contre, une attention peut être apportée à la qualité de ces haies. Il est ainsi parfois utile de diminuer leur largeur, afin qu'elles ne servent pas de refuge complémentaire pour les sangliers... Cette coupe permet également de favoriser un rajeunissement de la haie et la pousse de hautes herbes au pied, intéressants pour certains insectes et reptiles, moins attirés par le cœur des vieilles haies, plutôt sombre et non fleuri.



Les haies discontinues rajeunies sont intéressantes pour certains insectes et reptiles.

Mais qu'est-ce qui a poussé notre Fermier à vouloir entrer en Plan d'actions:

F: *Je suis assez sensible à la Nature, j'aime observer. Je participe de temps en temps à des traques (battues de chasse) et j'aime également pêcher dans l'Hermeton. Je suis conscient que la pratique agricole peut avoir un impact sur la nature et me faire accompagner par un conseiller permet de mieux discerner les risques à ce niveau, tout en gardant l'optique de production. J'ai aussi l'occasion d'un peu mieux connaître la nature qui m'entoure. Disons que c'est une manière différente de m'approprier mon espace de travail.*

La remarque relative à la production est importante. La première mission de l'agriculture est et reste la production. Cette affirmation n'occulte pas d'autres questions légitimes qui y sont liées: produire quoi, à quel «prix», et pour quelle consommation.

Trois objectifs prioritaires ont été relevés sur l'exploitation: mise en exploitation extensive de certaines prairies à haute valeur biologique, conservation des fleurs des champs et mesures favorables aux reptiles. Passons-les en revue.

1) MISE EN GESTION EXTENSIVE DE CERTAINES PRAIRIES À HAUTE VALEUR BIOLOGIQUE

Un rapide tour des différentes prairies de la ferme a montré que certaines d'entre elles étaient particulièrement intéressantes en termes de biodiversité. Ainsi, l'une d'entre elles présentait naturellement une série d'espèces intéressantes comme la Primevère officinale, la Marguerite, le Lotier corniculé, la Mauve musquée, ainsi que des graminées maigres. Il s'agit là d'une végétation typique de pâture très maigre sur sol superficiel. Il a donc été proposé au Fermier de la mettre en exploitation extensive, seul moyen de conserver et développer cette végétation peu commune: plus aucune fertilisation appliquée et une fauche seulement à partir du 1er juillet, en laissant 10% de la parcelle non fauchée (zone refuge pour la faune et la flore). Bien entendu, avec ce régime d'exploitation, le rendement (et donc les rentrées financières) sera moindre. C'est ici qu'interviennent les Mesures Agri-Environnementales. L'exploitant qui s'engage à appliquer pendant 5 ans cette gestion extensive recevra une rémunération annuelle pour compenser la perte de revenu engendrée.



Primevère officinale - © A Lambert.

Mais qu'en pense notre Fermier ?

F: Je suis un producteur avant tout. Je dois produire du fourrage pour nourrir mon bétail et c'est pour ça que j'ai à cœur de bien exploiter les terrains dont je dispose. Cela étant dit, j'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de faire une petite expérience révélatrice.

Dans un but de diversification, j'avais décidé de proposer en vente directe du fromage et du beurre de qualité au départ de la production laitière de mon propre cheptel. Cheptel qui était nourri dans mes prairies, pourvues d'une flore très variée. Le résultat ne se fit pas attendre puisque je triplai mes ventes par rapport à celles que je faisais auparavant en transformant le lait acheté à des confrères dont le bétail était alimenté par la méthode «classique».

2) CONSERVATION DES FLEURS DES CHAMPS

Sur une des parcelles de la ferme, jusqu'à 5 espèces de fleurs des champs différentes et très rares ont été identifiées au cours des 25 dernières années par les spécialistes du centre scientifique de la Région wallonne: *Bromus commutatus* (le Brome confondu), *Bunium bulbocastanum* (Noix-de-terre),



Bunium bulbocastanum (Noix-de-terre)

Euphorbia platyphyllos (Euphorbe à larges feuilles), *Fumaria densiflora* (Fumeterre à fleurs serrées) et *Fumaria vaillantii* (Fumeterre de Vaillant). Ces fleurs des champs, également appelées messicoles², sont des plantes adaptées au cycle des céréales. La messicole doit réaliser son cycle et produire ses graines entre le semis des céréales et leur récolte. Cette grande dépendance des messicoles au cycle des céréales donne une lourde responsabilité à l'agriculteur! Sans lui, elles n'existeraient tout simplement pas...

Le conseiller a donc proposé à notre Fermier de cultiver de manière extensive la bordure de cette parcelle, en n'y appliquant plus aucune fertilisation, et en ne réalisant plus aucun désherbage, pas même mécanique. L'idée est que, sur les 5 années, le Fermier va cultiver le plus souvent possible des céréales, afin de permettre aux graines de messicoles encore présentes dans le sol de germer dans de bonnes conditions.

3) MESURES FAVORABLES AUX RÉPTILES

Certaines prairies de l'exploitation sont situées dans des zones où l'on retrouve encore deux serpents qui se font rares: la couleuvre à collier et la vipère péliade

La couleuvre à collier est tout à fait inoffensive pour l'homme. Le cou de l'animal est orné d'un collier jaune, parfois blanc, bordé vers l'arrière de taches noires, d'où son nom. Seul serpent venimeux présent en Wallonie, la vipère péliade ne mord que très rarement et uniquement lorsqu'elle ne peut faire autrement pour se défendre, par exemple lorsqu'on lui marche dessus ou que l'on tente de l'attraper (ce qui est interdit !).

Une exploitation extensive de la prairie adaptée aux serpents a donc été proposée à notre Fermier sur les prairies en question.

F: ça ne me pose pas de problème. Il y a de toute façon peu de chance pour que je tombe sur un des serpents en question. C'est ce que je constate aussi avec l'évolution de la mécanisation sur la ferme. Avant, quand on faisait des petits ballots de foin, il fallait les charger à la fourche sur la remorque. On marchait donc plus dans les prairies, en voyant aussi plus de choses, comme parfois des mues. Maintenant, les ballots pesant plusieurs centaines de kilos, tout se fait perché en haut du tracteur.

Quelles sont ces adaptations ?

S'agissant de parcelles de fauche, il est généralement prévu de laisser 10% de la surface non fauchée. La place de cette zone refuge est changée chaque année, pour éviter l'embroussaillage et ainsi maintenir le caractère agricole de la parcelle.

Pour les serpents, au contraire, il est important de privilégier non pas un bloc non fauché, mais plutôt des bandes de 1 à 2 mètres de large, fixes, où aucune fauche ne se fera sur les 5 ans.

En effet, après quelques années, la végétation devient suffisamment dense pour servir d'abri et de zone de chasse aux campagnols par exemple. Si ces milieux ne sont pas situés le long d'une haie ou de buissons, ils ne s'enfrichent³ que très lentement. Ces petits éléments peuvent servir à la fois de milieux de vie à des populations de serpents, mais aussi de zones de liaison⁴ entre différentes populations.



Exemple de gestion extensive classique: un bloc non fauché correspondant à 10% de la surface.



Exemple de gestion favorable aux reptiles: bandes parallèles de 3 mètres permanentes non fauchées: les bandes sont disposées dans le sens du travail de fauche afin que celle-ci reste faisable.



Un tas de foin peut être « abandonné » sur les bordures de la prairie: c'est une des mesures favorables à la couleuvre à collier.

Enfin, des tas de foin peuvent être maintenus sur les bordures de la prairie. En effet, la chaleur dégagée par la matière organique en décomposition est recherchée par la couleuvre à collier pour la ponte et l'incubation des œufs. Ces tas peuvent aussi servir d'abri pour passer l'hiver. Les ballots qui proviennent de zones humides, contenant beaucoup de plantes à tiges rigides, peu appréciés par le bétail, sont les plus intéressants pour la constitution du tas.

Ces 3 actions sont les plus emblématiques du plan auquel notre Fermier a souscrit. Quatorze autres actions viennent le compléter. Gageons qu'avec de tels agriculteurs motivés, la richesse biologique du territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse aille grandissante !

Pierre-Yves Bontemps

+32(0)478/87.21.01

pierre.yves.bontemps@uclouvain.be

Pour en savoir plus:

- Les messicoles, fleurs des moissons, collection AgriNature
- Discrets et méconnus...les reptiles, collection AgriNature
- Les ouvrages de cette collection sont gratuits sur simple inscription. (www.agrinature.be).

1. CO N° 8, pp. 10-11

2. du latin messi = moisson et cole = habitat

3. S'enfricher : développement de buissons, broussailles

4. Zones permettant le déplacement des populations concernées, qui peuvent alors se nourrir et se reproduire plus aisément